

ACTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE MONITEUR DE PILOTAGE

Intitulé	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports « SPORT AUTOMOBILE »
Objectif	<p>Préparer le diplôme « BREVET PROFESSIONNEL JEPS SPORT AUTOMOBILE », inscrit au RNCP et permettant d'exercer le métier de « MONITEUR DE PILOTAGE » (art.363-1 du Code de l'Education reprenant l'art.43 de la Loi sur le Sport du 16 Juillet 1984 modifiée).</p> <p>Acquérir les connaissances, maîtriser les techniques et développer les compétences liées à la mention choisie parmi deux mentions du diplôme (karting, perfectionnement au pilotage).</p>
Public visé	Tout public en formation professionnelle initiale, continue.
Volume(s) horaire(s)	1258 heures maximum (600 en centre - 658 en entreprise) – certifications, réparties durant 10 mois, du 08 février au 10 décembre 2021. Les parcours individualisés permettent, suite à la procédure légale de positionnement, de définir des plannings nominatifs.
Programme	<p>Formation incluant des épreuves de validation (UC 1 à 10) :</p> <p>UC1 : *EC de communiquer dans les situations de la vie professionnelle. UC2 : *EC de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative. UC3 : *EC de préparer un projet ainsi que son évaluation. UC4 : *EC de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité. UC5 : *EC de préparer une action d'animation. UC6 : *EC d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation. UC7 : *EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles. UC8 : *EC de conduire une action éducative (dans la mention choisie). UC9 : *EC de maîtriser les outils et les techniques de l'activité (dans la mention choisie). UC10 : *EC de concevoir un projet visant à pérenniser son emploi UC 10B : EC de conduire une action d'animation en sport automobile avec des anglophones</p>
Moyens pédagogiques et encadrement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pistes adaptées en fonction des mentions (pistes Maison Blanche et du Houx, aires d'évolution, circuit A. Prost). ✓ Salles de cours équipées. ✓ Voitures adéquates (berlines de série, karts, GT, ...). ✓ Matériels techniques (cônes de Lubeck, talkies-walkies, freinographe, cellules de chronométrage, ...). <p>L'encadrement est assuré par un coordonnateur / formateur, des intervenants vacataires spécialistes.</p>
Modalités d'évaluation au cours de l'action de formation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Etude de cas - Questionnaires ✓ Mises en situation pédagogiques en centre et en entreprise ✓ Entretiens en centre et en entreprise
Suivi d'exécution du programme et appréciation des résultats	<p>Le suivi de formation est assuré par le coordonnateur / formateur.</p> <p>Feuilles d'émargement</p> <p>Validation : Epreuves certificatives durant l'action de formation, validation définitive Jury plénier.</p> <p>Bilans individuels et collectifs (facultatifs).</p>

*EC : Etre capable

Actualisé le 08/02/21